Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 056-215601410-20260407-DELIB070426_19-DE

COMMUNE DE MOUSTOIR-AC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le mardi 7 avril à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal de la Commune de MOUSTOIR-AC, légalement convoqués, se sont réunis en session d'installation du Conseil Municipal, dans la salle du conseil municipal en mairie, sous la présidence du Maire, M. Benoît ROLLAND.

Etaient présents : M.M. les Conseillers Municipaux : M. BELLEC Gwenaël, M. BELLEC Nicolas, , Mme BESSE Nolwenn, M. BROGARD Pascal, Mme BRUNEAU Claire, M. CAHAREL François, Mme CAUDAL Jeannine, Mme GARO Sandrine, M. JOUAN Jean-Christophe, M. LE CLAINCHE Stéphane, M LE GAL Olivier, Mme LE HENANFF Amélie, Mme LE LAUSQUE Sandra, M. LE QUINTREC Jean-No, Mme POSTIC Perrine, M. ROLLAND Benoît, Mme TOTINI Emilie, Mme TRUBERT Stéphanie.

Absents : aucun

Absent(s) ayant donné(s) pouvoir :

M. BERNARD Miguel à Mme BESSE Nolwenn

Secrétaire de séance : M. BROGARD Pascal.

Date de la convocation : 01/04/2026

DELIBERATION N°070426_19 : CONVENTION DE SERVITUDE AVEC LA SOCIETE ENEDIS POUR LA MISE EN PLACE D'UNE LIGNE SOUTERRAINE

Le remplacement du réseau électrique public aérien entre le bourg et le lotissement des Pins, route de Kerbouard, est en cours. À ce titre, l'avis de la commune est sollicité pour autoriser le passage de ces réseaux souterrains sur la parcelle AB 0445 dont elle est propriétaire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, après vote à l'unanimité :

VALIDE la convention de servitude entre la commune et la société Enedis

AUTORISE Monsieur le Maire à la signer

AUTORISE toute autre signature liée à cette affaire

MAIRIE DE MOUSTOIR AC
56

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire, Benoît ROLLAND